

Commentaire Document Final de l'Assemblée Générale 2016

Francisco Javier ÁLVAREZ, CM
Vicaire général

« Quatre cents ans de fidélité au charisme et à la nouvelle évangélisation »

Un air de jeunesse et rafraîchissant a soufflé sur cette Assemblée générale, en partie parce qu'un grand nombre de participants étaient jeunes, et en partie parce la moitié d'entre eux y participaient pour la première fois. Cela s'est surtout senti au niveau de la convivialité, des travaux de groupe et même des interventions en séance plénière.

Comment d'une telle profusion de données, d'informations, de communications de tout genre émanant des différents offices de la Congrégation, comment des documents aussi variés tant par leur teneur que par leur style, des idées et des propositions peuvent-elles se détacher, tourner et se retrouver jour après jour dans les différents thèmes, et finir par être inscrites dans le document final ? C'est là le « miracle de l'Assemblée ». Ce document tente de capter l'esprit de l'Assemblée et ne se cantonne pas aux réflexions autour du thème principal (« fidélité au charisme et nouvelle évangélisation »), traité vers la fin un peu précipitamment. Le fait que le texte ait été approuvé presque à l'unanimité montre que les participants à l'Assemblée ont reconnu que le texte reflétait assez fidèlement l'esprit de l'Assemblée.

L'assemblée a été un événement de grâce, et le document qui en émane laisse entrevoir le chemin que la Congrégation tout entière doit prendre pour continuer à aller de l'avant. Chaque Assemblée est un pari débordant d'espérance, une nouvelle page inspirée par l'Esprit. C'est à son rythme qu'il nous faut l'écrire avec ceux dont nous partageons le quotidien.

Accueillir et approfondir le document final revient à accueillir l'Assemblée ; c'est souhaiter que chaque missionnaire, chaque Communauté et chaque Province, chacun avec son potentiel et ses capacités d'innovation, la porte en lui-même. Tout dépendra de l'accueil qui lui sera fait et de la manière dont elle sera intégrée à la réflexion, aux plans pastoraux et de formation et à la vie des missionnaires. Mais n'en est-il pas ainsi de toute chose, ou presque ?

Je voudrais dans cet article faire quelques commentaires sur notre document final. Ce qui compte avant tout, c'est le texte, je vous l'accorde. Il est vrai que les commentaires sont pure littérature. Et pourtant, je les crois très à-propos, parce qu'ils montrent dans quel contexte a été rédigé ce document et quelles réflexions fusaient dans la salle – réflexions qui, par un mot ou une courte phrase, se retrouvent dans le document final. Le document ne fait peut-être pas preuve de grande originalité. Nous sommes cependant convaincus d'une chose : si l'on prend au sérieux l'internationalité, l'interculturalité, la solidarité et la collaboration qui y sont préconisées, les conséquences en termes d'innovation seront déterminantes pour la Congrégation.

LES TROIS PARTIES DU DOCUMENT

Bien que cela ne soit pas dit explicitement, elles correspondent à la méthode devenue classique dans l'Eglise du « voir », « juger » et « agir ». Les « défis » (premier point) présentent la réalité à laquelle nous sommes confrontés dans notre vie et notre vocation. Le regard sur la réalité s'est porté à deux niveaux, un plus large – le contexte socioculturel actuel –, et l'autre plus spécifique – notre Congrégation aujourd'hui. Précision importante : les défis ne sont pas de simples et froides constatations de la réalité, ou des problèmes plus ou moins importants qui ont un impact sur notre vie. Non. Chaque défi nous donne l'occasion de grandir à la fois en tant qu'individu et dans la mission ; ce sont de vrais « kairós » qui nous invitent à « rendre grâce à Dieu » (cf. AG'16, 2, premier paragraphe). Disons que c'est une façon intelligente de voir la réalité, parce que parallèlement à son analyse émerge la stimulation qui permet de continuer à avancer. Vincent a pratiqué cet art en virtuose.

Pourquoi, vous demandez-vous sans doute, s'être limité à six défis ? Pourquoi ne pas en avoir retenu plus ? L'Assemblée n'a pas voulu faire une analyse exhaustive du moment présent, elle s'est seulement cantonnée à sélectionner les données directement liées au thème traité.

Au point 2 (« Le charisme vincentien pour la Nouvelle Évangélisation »), quatre principes fondamentaux de la spiritualité vincentienne sont clairement expliqués : Jésus-Christ, règle et moteur de notre vie ; la complémentarité entre l'action et la contemplation ; les pauvres sont nos frères et nos maîtres, et enfin, le sens vincentien de l'évangélisation. Le contenu de ces quatre principes (qui correspondaient au « Juger ») ont éclairé l'Assemblée générale et nous ont conduits aux engagements énoncés au point 3.

« *Lignes d'action et engagements* » (cf. AG'16, point 3) est le moment où le document doit redescendre sur terre, faire un atterrissage forcé. C'en est peut-être la partie la plus importante, et en tous les cas c'est celle qui ne saurait manquer. Sans elle le document n'aurait absolument aucun sens, ce ne serait qu'une simple réflexion théorique, comme il en existe tant. C'est cette troisième partie qui fait du document un véritable programme pour la Congrégation, c'est ici que sont données des orientations précises vers l'avenir, « *un futur rêvé que nous sommes prêts à suivre dans l'espérance* » (cf. AG'16, 3, premier paragraphe). Remarquez qu'il est fait mention de « *lignes d'action et engagements* ». Quelle différence y a-t-il entre les deux ? Chaque ligne d'action, présentée par un titre en gras dans le document et expliquée dans le premier paragraphe, est une option générale. Les engagements quant à eux sont signalés par des lettres ; il s'agit d'options concrètes. En d'autres termes, comme il est dit dans le document, « les lignes d'action montrent l'esprit dans lequel nous allons vivre nos engagements » (AG'16, point 3, premier paragraphe). Les engagements (21 en tout), qui sont signalés par des lettres, sont concrets, et par conséquent faciles à évaluer.

Disons quelques mots sur le style et sur la forme. Bien que durant l'Assemblée la priorité ait été donnée aux discussions sur le faire plutôt que sur l'être, le document a recherché un équilibre entre les principes éclairés et les propositions concrètes. Une introduction remet le contenu

dans son contexte, suivie des trois parties dont nous venons de parler et d'une brève conclusion pour remettre le document entre les mains de notre Mère Marie, de l'Eglise et de notre Fondateur. Le document est schématique. Le langage est équilibré, clair. Aucune ambiguïté n'est possible. Ce qui doit être dit est dit de manière claire et directe.

Dans les points suivants, je partage quelques réflexions et observations sur le contenu de chacune des trois parties du document, en espérant que cela vous sera utile.

DES « DEFIS »..., OU DE BONNES OCCASIONS DE METTRE A JOUR NOTRE VOCATION (cf. AG'16, 1ère partie)

Le document commence par nous présenter quelques défis liés à notre époque. Dans l'Eglise, les institutions ecclésiales étant au service du monde, les documents commencent généralement par une analyse de la réalité. La question est en effet de savoir de quelle manière travailler pour éviter de le faire de façon anachronique, dans ce qui ferait déjà partie du passé. Nous appelons cela « fidélité créative ». Le document parle de trois défis que nous lance le monde – monde que nous avons la mission d'évangéliser. Lorsque nous parlons de défis, il ne s'agit pas de réalités ou de problèmes difficiles à affronter. Il doit s'agir au contraire de vrais défis stimulateurs susceptibles de rendre notre vocation utile et prophétique, tout en nous offrant l'occasion de grandir dans notre identité vincentienne.

Face au premier défi, « *la référence à Dieu et l'engagement chrétien* », si souvent maintenu à l'écart du contexte social (cf. AG'16, 1.1, a), une seule réponse est possible : il faut redoubler de courage missionnaire et de fidélité aux objectifs de la Congrégation ou, comme le dit le document, il faut « *lancer un appel urgent à la conversion missionnaire et à l'authenticité* » (cf. AG'16, 1.1, a). Par ailleurs, le climat d'incroyance qui se généralise de plus en plus, du moins dans certains pays, pourrait être une précieuse occasion de repenser nos méthodes de travail et nos programmes pastoraux. Allons-nous vers ceux qui sont loin de l'Eglise, ou nous contentons-nous de rester avec ceux qui en sont déjà proches ? Si nous ne changeons rien à nos plans pastoraux, alors cessons de parler de « nouvelle évangélisation ». Cette

préoccupation rejoint celle du Pape François lorsqu'il dit que « nous ne pouvons plus rester impassibles, dans une attente passive, à l'intérieur de nos églises » (Evangeli Gaudium n. 15), tout en rajoutant qu'« il est nécessaire de passer d'une pastorale de simple conservation à une pastorale vraiment missionnaire » (EG 15). Il dit ailleurs : « Ne nous laissons pas voler la force missionnaire ! » (EG 109). Le Pape François qualifie tout ce changement de « conversion pastorale et missionnaire » (EG 25). Notre document reprend la même expression (cf. AG'16, 1.1, a).

Le deuxième défi nous invite à prendre conscience du fait que la culture mondialisée d'aujourd'hui propage certaines contre-valeurs, dont l'objectif est de discréditer notre vocation et d'*anéantir notre capacité prophétique*. Le document mentionne, entre autres, « l'affaiblissement de la capacité de réflexion et d'engagement, la culture de l'hédonisme et l'individualisme » (AG'16, 1.1, b). Il n'est pas facile de prendre conscience de leur influence, car tous ces éléments nous poussent tout doucement à emprunter un chemin confortable, peu exigeant, mais vide de vie et de sens.

Prenons par exemple l'individualisme. Il finit par détruire tout sens communautaire et toute mission commune. J'ai vu maintes fois une œuvre communautaire échouer parce que chacun ne voulait s'occuper que de sa partie sans tenir compte du reste, sans se rendre compte, ou peut-être sans vouloir se rendre compte, que le travail de l'un était complémentaire de celui de l'autre, et que chacun devait être prêt à céder si cela bénéficiait à l'œuvre commune. Dans le document *Autorité et Obéissance*, n. 3, il est dit que l'influence culturelle est un des facteurs qui ont facilité l'apparition de cette mentalité. Parmi les causes qui conduisent à cette même réalité citons encore la recherche coûte que coûte de la réalisation personnelle et du bien-être personnel. De plus, l'individualisme peut revêtir de très jolis noms tels que charisme personnel, particularité culturelle ou processus individuel, ce qui peut ajouter à la confusion.

Face à un tel défi, le document nous parle de la « *civilisation de l'amour, fondée sur la Vérité du Christ* » (AG'16, 1.1, b). Pour commencer, efforçons-nous de vivre cette civilisation chez nous. Il faudra pour

cela renforcer la dimension théologique de la vie communautaire. En effet, faute de base spirituelle solide et sans motivations spirituelles et théologiques, la vie communautaire s'effondre. Apparaît alors l'individualisme et ses mille facettes, dont « l'hédonisme », qui est lui aussi cité dans le document. S'il est mené à bien avec sérieux, le projet communautaire cherchera à harmoniser mission et vie communautaire. La Constitution 27 pousse les communautés à prendre au sérieux cet outil communautaire.

Le troisième défi fait référence aux différents types de pauvreté : « les réfugiés, les migrants, ceux qui ont été exclus et confinés aux périphéries... » (AG'16, 1.1, c). Dans ce monde globalisé, nous percevons plus clairement et plus crûment que jamais le contraste énorme qui existe entre, d'un côté, la pauvreté grandissante, et de l'autre, le gaspillage et le consumérisme non solidaire. C'est le scandale des mauvais riches et des pauvres « Lazare » assis à la même table et qui invoquent peut-être – sait-on jamais – le même Dieu.

La Congrégation apporte à ce défi, si ancien et pourtant tellement d'actualité, la seule réponse possible : elle choisit sans partage les plus défavorisés. *« Il ne se trouve en l'Eglise de Dieu – ces paroles sont celles de Vincent – aucune Compagnie qui ait pour son partage les pauvres et qui se donne toute aux pauvres (...); c'est de quoi les missionnaires font profession ; cela leur est particulier d'être, comme Jésus-Christ, appliqués aux pauvres. (...) Nous sommes pour les pauvres ; ils sont notre présence, notre capital. Le reste est accessoire » (Coste XII, n. 195)*

Le meilleur moyen de montrer que la Congrégation a fait le choix des pauvres sera d'affecter le plus de membres possible à leur service, et que ces membres soient bien formés, surtout sur la Doctrine Sociale de l'Eglise. Faire le choix des pauvres exige aussi que les membres de la Congrégation s'insèrent dans leur monde et s'en rapprochent tant physiquement qu'affectivement. Nous ne sommes pas au service des pauvres comme le serait du personnel administratif, mais comme des compagnons de route, des frères et des disciples de ceux qui sont « nos seigneurs et nos maîtres ». Dans notre manière de vivre, cette considération doit toujours guider notre discernement.

Ce chapitre sur les défis se termine par ceux qui ont trait plus particulièrement à la situation de la Congrégation. D'abord, la diminution

des forces vives à laquelle doivent faire face plusieurs Provinces, qui nous invite à collaborer entre nous. Ensuite, l'influence de la culture mondialisée, qui nous pousse à approfondir notre identité. Enfin, la dimension internationale de la Congrégation et sa reconfiguration, qui doivent nous amener à intensifier le travail missionnaire concret (v. AG'16, 1.2). Etant donné que ces sujets sont traités à nouveau dans la dernière partie du document, c'est à cet endroit-là que nous partagerons avec vous quelques réflexions les concernant.

« PRINCIPES DU CHARISME »... OU NOTRE IDENTITE AU SEIN DE L'EGLISE

Dans cette deuxième partie, nous rappelons quatre principes ; ces principes rejoignent aussi les plus profondes convictions de Vincent de Paul. Chacun d'entre eux « motive et allume notre engagement dans la Nouvelle Evangélisation » (AG'16, 2, 1er paragraphe).

* Jésus-Christ est le « centre »..., la « règle »..., le « contenu »... et la « raison » de notre vie (AG'16, 2.1). Ces quatre mots (centre, règle, contenu et raison) montrent que Jésus-Christ est, tant pour Vincent que pour nous, le centre absolu. Pour Vincent d'abord, parce que sa vie et son œuvre ne sauraient s'expliquer hors de la figure de Jésus-Christ. Pour nous ensuite, parce que tous nos efforts de renouveau seraient vains si nous n'étions pas connectés à cette même expérience spirituelle de Vincent en Jésus-Christ. Aucune Assemblée, aucun document, aucun plan de formation, aucun programme pastoral ne seront capables, à eux seuls, de mener au renouveau. Comprenons-nous bien : tous ces outils peuvent être valables, mais le renouveau intérieur est indispensable et doit les précéder.

Nous vivons à une époque quelque peu troublée, où les choix sont multiples et les bouleversements vertigineux. La vie consacrée elle-même perd ses repères, et connaît une crise grave qui la touche jusque dans son identité. Face à cette situation, il est de plus en plus nécessaire de se concentrer sur l'essentiel et de trouver un centre unificateur qui donne un sens à tout ce que nous faisons. Toute construction dont les fondations ne s'appuient pas sur Jésus-Christ est bâtie sur du sable.

* Deuxième principe : l'union entre la contemplation et l'action. En réalité, ce principe s'appelle dans le document « *Vie spirituelle pour la mission* » (AG'16, 2.2). Les Evangiles offrent une merveilleuse synthèse entre l'action et la contemplation de Jésus-Christ, entre sa vie active et sa vie de prière. Vincent s'inspirera de Mt 25 lorsqu'il fera du pauvre non seulement un engagement incontournable, mais aussi un « lieu théologique ». La mystique du pauvre fait partie de notre charisme et, partant, de notre identité. Vincent expliquait cette approche mystique en disant que Dieu se trouvait dans l'oraison et dans l'action. La Constitution 42 nous dit qu'il s'agit là de deux formes complémentaires qui s'enrichissent l'une l'autre. Vincent parlait de « *quitter Dieu pour Dieu* » (Coste X, n. 68, p. 95) lorsqu'il s'agissait de passer de l'une à l'autre.

Sans la mystique, c'est-à-dire sans la rencontre de Dieu dans les réalités de chaque jour, l'action pastorale et missionnaire se bornera à être de l'activisme. La contemplation vincentienne donne de la profondeur au travail et à l'activité ; elle sert de moteur à toute action missionnaire et caritative, et préserve en même temps de toute dichotomie spirituelle qui dissocierait totalement travail et prière. Notre spiritualité est globale, elle n'est pas composée d'éléments isolés les uns des autres. Bien au contraire, elle est à même d'intégrer des pôles apparemment opposés. Le document exprime bien ce principe vincentien de base : « *La vie spirituelle... est nourrie par la prière..., par l'écoute de la Parole de Dieu..., par les sacrements..., et elle est exprimée dans la charité compassionnelle* » (AG'16, 2.2). La charité vincentienne, qui joint la contemplation à l'action, est aujourd'hui le patrimoine de toute l'Eglise. Rappelons-nous de la déclaration des Evêques latino-américains à Puebla (Mexique), il y a quelques années : « *Nous pouvons et nous devons transformer notre travail et notre histoire en geste liturgique, et tout geste liturgique en histoire et travail* ».

* « *Les pauvres, nos frères et nos maîtres..., nous révèlent Jésus-Christ., ils sont la part qui nous revient... et ils nous évangélisent* » (AG'16, 2.3). Ce principe concernant les pauvres a été enrichi et nuancé. Comme nous pouvons le voir, les pauvres sont une source de vitalité vincentienne, une inspiration constante pour la Congrégation. En effet, nos rencontres et nos dialogues avec eux, nos ministères concrets,

déclenchent à la fois une mystique et une prophétie. Une mystique qui nous amène à « comprendre » que Jésus-Christ ne fait qu'un avec les pauvres et qu'il se révèle à celui qui devient leur ami et qui veut partager leur vie et leurs préoccupations. Et un élan prophétique, parce que celui qui devient ami avec les pauvres ne peut que les défendre et rendre témoignage de leur dignité.

A l'instar du P. Eli CHAVES, on ne saurait trop mettre en garde contre le risque de faire des pauvres une réalité intellectuelle ou virtuelle. Il est essentiel de les rencontrer, de devenir leurs amis, de les considérer comme des frères, de faire preuve de sensibilité et de miséricorde lorsqu'on travaille avec eux et pour eux, de prendre part à leurs souffrances... Il est indispensable de garder cette référence fondamentale, sans laquelle n'importe quoi pourra être justifié. Ce serait alors le début d'un processus qui viderait la vocation vincentienne de tout son sens ou qui nous mènerait à la vivre avec une identité très ténue.

* Le dernier principe a trait à l'évangélisation missionnaire (cf. AG'16, 2.4). L'idée que Vincent se fait de l'évangélisation est très actuelle. Il nous dit : « *On peut dire que venir évangéliser les pauvres ne s'entend pas seulement pour enseigner les mystères nécessaires à salut, mais pour faire les choses prédites et figurées par les prophètes, rendre effectif l'Évangile.* » (Coste XII, n. 195, p. 84). L'expression « *rendre effectif l'Évangile* » signifie que c'est la personne tout entière qui doit être objet d'évangélisation. Le document affirme que « *l'évangélisation conjugue évangélisation et charité ; prédication et promotion... Ce sont des dimensions de la même action missionnaire qui cherche la salvation de tout homme et de l'homme tout entier* » (AG'16, 2.4). Le Pape François a déclaré solennellement que « *A partir du cœur de l'Évangile, nous reconnaissons la connexion intime entre évangélisation et promotion humaine* » (EG, n° 178).

« LIGNES D'ACTION ET ENGAGEMENTS »..., OU LE BOND EN AVANT

Dans la dernière partie de ce document, les missionnaires sont invités à donner vie à ce projet de la Congrégation de la Mission pour

les années 2016-2022, en s'inspirant des paroles de saint Paul : « *En attendant, quel que soit le point déjà atteint, marchons toujours dans la même ligne* » (Ph 3, 16). Je vous propose quelques commentaires sur chacune des lignes d'action, dont l'objectif est de nous faire rêver avec optimisme l'avenir de la Congrégation (cf. AG'16, 3, premier paragraphe, sans énumération).

1. « *La bonne nouvelle de la miséricorde* » (AG'16, 3.1). L'Assemblée nous a fait un beau cadeau en nous offrant cette première ligne d'action incroyablement riche et féconde, qui va au-delà de cette Année Jubilaire de la Miséricorde, et qui, pour nous Vincentiens, est valable indéfiniment, puisqu'elle nous connecte avec ce que notre charisme a de plus authentique. Les engagements concrets (vivre le sacrement de réconciliation ; élaborer de nouvelles manières de répéter les prières et de pratiquer la correction fraternelle ; accomplir des missions populaires dans lesquelles se manifeste la miséricorde de Dieu..., cf. AG'16, 3.1) nous amèneront à nous approprier l'expérience d'un Dieu miséricordieux, tant de manière personnelle que communautaire.

Il est bon de rappeler que la miséricorde ne se réduit pas à un simple sentiment de pitié déconnecté de tout le reste. Elle ne se limite pas non plus à ce que l'on appelle communément des « œuvres de miséricorde », qui présentent le danger de ne pas s'intéresser aux causes de la souffrance et de la pauvreté. Non, la miséricorde est quelque chose de plus radical. C'est une attitude évangélique fondamentale face à la souffrance humaine, qui commence dans le cœur et se termine par la mobilisation de la bouche, des pieds et des mains. C'est pour cette raison que J. Sobrino parle du « principe de miséricorde » qui a la capacité de donner une identité à l'Eglise en la conduisant sur les pas du Christ, lui qui éprouvait de la compassion pour tous les exclus, les pauvres et les victimes de violence. Qu'elle constitue un principe ou un moteur, la miséricorde fait entrer le chrétien dans une nouvelle dynamique de vie, qui l'amène à voir la réalité avec les yeux de la compassion, le rend sensible à la souffrance et aux besoins de l'autre, le fait vivre dans sa chair les souffrances du pauvre et le pousse à rechercher des actions transformatrices. En résumé, la miséricorde en tant que principe met au diapason le cœur du croyant avec le cœur de Dieu afin que tout se trouve transformé par le cœur divin.

L'héritage de Vincent, « le témoin de la tendresse et de la miséricorde de Dieu », peut se comprendre, se vivre et être interprété à partir de ce scénario biblique de la miséricorde tel que l'Eglise et la théologie le présentent. La miséricorde fait bouger, pousse à se remettre en question et à sortir du train-train et du « *on a toujours fait comme cela* » (EG 33) ; elle rend inventif et créatif celui qui se laisse imprégner par elle.

2. « *L'internationalité et l'interculturalité* » (AG'16, 3.2). Ces deux thèmes ont été très souvent abordés lors de l'Assemblée. Dès son origine, l'internationalité a caractérisé la Congrégation, puisque Vincent a conçu notre vocation comme une vocation universelle. Il le dit très clairement dans la conférence du 30 mai 1659 : « *Notre vocation est donc d'aller, non en une paroisse, ni seulement en un évêché, mais par toute la Terre...* » (Coste, XII, n. 207, page 262). Il a mis en pratique sa doctrine. En effet, de son vivant la Congrégation s'est implantée à Bologne, en Italie, ainsi que dans les Iles Britanniques, à Alger et à Madagascar. Et il avait l'intention de travailler au Brésil, en Espagne, en Suède, en Afrique du Nord... Aujourd'hui, du fait de la mondialisation, des courants migratoires mondiaux, de la facilité à communiquer et de la meilleure connaissance des pauvretés et des besoins en évangélisation – au niveau mondial –, le caractère international de notre vocation est encore plus évident, d'autant que de nouvelles perspectives et de nouveaux défis s'offrent à nous.

Prise au sérieux, cette ligne d'action nous mènera forcément à des engagements concrets. Il faudra par exemple revoir notre formation initiale pour nous assurer que, le cas échéant, nos candidats sont réellement disposés à aller vers les pauvres et l'évangélisation, et ce qu'il faut dépasser ou non les limites de la Province. Le document énumère quelques engagements qui peuvent s'avérer extrêmement utiles : « *Permettre à nos étudiants des expériences concrètes d'interculturalité* »,

« *l'apprentissage des langues* », « faire de la communauté locale la première école du dialogue interculturel ». Il y est même question « d'organiser des maisons de formation interculturelle au niveau interprovincial ou intercontinental » (AG'16, 3.2). Il faudra en définitive s'appuyer fidèlement sur le document final et la voix de

l'Assemblée pour asseoir les bases d'une formation initiale susceptible de promouvoir l'internationalité et l'interculturalité. On ne pourra garantir l'internationalité de la Congrégation à l'avenir que dans la mesure où la formation deviendra internationale.

Autre conséquence en rapport avec cet appel à l'internationalité : d'un point de vue pratique, il va falloir que nous revoyions et articulions bien le niveau de la Province avec celui de la Congrégation. Un équilibre doit être trouvé entre l'autonomie nécessaire des Provinces et le « *nous ne formons qu'un seul corps* » de saint Vincent. Jusqu'aux Constitutions de 1984, la Congrégation était très centralisée, tout comme l'étaient toutes les institutions de l'Eglise. Avec les nouvelles Constitutions, la Congrégation est entrée dans un processus de décentralisation important. Tout cela a eu comme résultat une autonomie croissante des Provinces. Le danger aujourd'hui ne vient plus du centralisme (comme autrefois), mais d'un excès d'autonomie, responsable de la perte de conscience d'appartenir à une Congrégation internationale et de la difficulté à mettre sur pied des projets internationaux. Le « provincialisme » est l'obstacle majeur qui bloque le développement de l'internationalité et de l'interculturalité. Très sensible à ce thème, l'Assemblée a compris que les Missions Internationales actuelles constituaient aujourd'hui des incitatifs extraordinaires pour pousser notre Congrégation à ne pas perdre de vue son internationalité (cf. AG'16, 3.3, b).

3. « *La solidarité* » (cf. AG'16, 3.3). « *'Solidarité' est le nouveau nom de la charité* », affirmait Jean-Paul II il y a quelques années. Il a été beaucoup question aussi, lors de l'Assemblée, de cette ligne d'action. Il ne s'agit pas d'un nouveau concept au sein de la Congrégation. Dans les Règles communes, au n°3, nous lisons déjà, clairement en référence au chapitre 2 des Actes des Apôtres : « *Entre vous, dans la Congrégation, tout sera mis en commun* ». De leur côté, les Constitutions reflètent aussi une nette préoccupation pour la solidarité « *ad intra* » de la Congrégation. « *Les Provinces et les maisons – dit la C. 152 §1 – partageront l'une avec l'autre les biens temporels, de sorte que celles qui possèdent le plus aident celles qui sont dans le besoin* ». Cette aide n'est pas seulement un acte de générosité, c'est une exigence de justice et de charité.

Qu'est-ce qui motive la solidarité dans la Congrégation ? Ce n'est pas l'enthousiasme pour le travail ou le fait de faire partie d'une Province en particulier, mais c'est la conscience d'appartenir à une Congrégation qui recouvre ces réalités et qui les dépasse. « *Nous sommes des amis qui s'aiment bien* », a souvent répété Vincent. Et en tant qu'amis qui s'aiment bien, nous nous préoccupons les uns des autres. Comme il est noté dans les deux premiers engagements, la solidarité au sein de la Congrégation doit se manifester par le partage des biens économiques et des missionnaires-vocations. Concernant le premier, l'Assemblée propose « *d'assurer l'autogestion des Provinces en partageant les ressources tant humaines qu'économiques au niveau local, au niveau des Conférences et à celui de la Congrégation* » (AG'16, 3.3, a). Quant au second, elle suggère d'« organiser un centre missionnaire international afin de préparer des confrères pour aller aux Missions Internationales de la Congrégation et des Provinces » (AG'16, 3.3, b).

Comment faire pour donner corps à ces beaux engagements ? L'Assemblée a demandé au Supérieur général et à son Conseil d'étudier un projet destiné à rendre effective la solidarité entre les Provinces et de la mettre en œuvre. Ce postulat concrétise encore plus la solidarité économique au sein de la Congrégation. Il me semble nécessaire d'insister sur le vrai sens du « *Projet de solidarité entre les Provinces* ». Il ne s'agit pas d'établir un projet éphémère susceptible de soulager momentanément quelques besoins, tout en ne changeant rien sur le long terme. La portée de ce postulat est plus profonde. Il s'agit en effet de doter la Congrégation d'une structure stable de solidarité en partant du projet qu'élaboreront conjointement le Conseil général et les Conférences continentales.

Les deux derniers engagements se rapportent à la solidarité « *ad extra* », avec les pauvres. Je ne parlerai que du dernier, « *appliquer le Chemin Systémique comme méthode propre à notre action évangélisatrice* » (AG'16, 3.3, d). Ceci veut dire que l'Assemblée s'est prononcée pour une méthode propre d'évangélisation qui voit dans les systèmes sociaux actuels les causes principales de la pauvreté. C'est ce que Jean-Paul II a montré dans *Sollicitudo rei socialis*. De plus, pour cette nouvelle méthode, l'évangélisation et l'action pastorale sont au service de la

personne tout entière, corps et esprit. L'Assemblée attache aussi une grande importance au travail prophétique dans toutes les démarches d'évangélisation. Cette méthodologie peut s'appliquer lorsqu'on met en place des projets sociaux, mais elle doit également être utilisée chaque fois qu'une action d'évangélisation est entreprise. Ceci signifie que notre manière d'exercer notre mission pastorale doit être imprégnée avant tout de sensibilité envers les pauvres, et être capable de signes prophétiques pour défendre et promouvoir les droits des exclus. Ce sont des choses qui ne s'improvisent pas, il faut les apprendre. C'est ce que cet autre engagement exprime de manière très claire : « *Au sein de notre Congrégation et parmi les laïcs et les membres du clergé, nous devons préparer des acteurs pour faire la promotion du Changement Systémique et le rendre vivant* » (AG'16, 3.5, e).

4. « *La collaboration missionnaire* » (AG'16, 3.4). L'appel à la collaboration a également sonné vigoureusement et de manière persistante durant l'Assemblée : avec la Famille Vincentienne, entre les Provinces, avec l'Eglise quant à ses besoins... Lorsqu'on comprend en profondeur l'ampleur de notre mission en Eglise et dans le monde, l'envie de travailler avec les autres pour être plus efficaces surgit spontanément. En travaillant seuls, nous ne parviendrons qu'à nous décourager. Le fait de collaborer est inhérent à notre charisme. D'ailleurs il apparaît déjà très clairement dès la naissance de la Congrégation. « *Pour répondre à toute sorte de besoins – est-il écrit dans l'introduction de nos Constitutions, p. 25 – Vincent de Paul a convoqué tous ceux qu'il a pu, riches et pauvres, humbles et puissants, il a utilisé tout ce qui a été en son pouvoir pour leur inspirer le sens du pauvre et il les a poussés à aider les pauvres de manière directe ou indirecte* ». Par conséquent, *le vrai sens de la collaboration missionnaire ne peut être que de « mieux répondre à l'appel des pauvres »* (AG'16, 3.4, premier paragraphe sans numérotation).

Quelques attitudes facilitent la collaboration et la rendent possible. C'est ce qui arrive par exemple lorsque certains ont envie de travailler avec les autres ou se préoccupent du partage des ressources. L'élaboration de projets communs est un excellent moyen de développer la collaboration. Ce type d'attitude demande très souvent

une conversion personnelle animée par l'esprit de notre charisme. Nous savons par expérience que nos collaborations avec la Famille Vincentienne génèrent un esprit positif fait d'enthousiasme et de zèle, et du désir de propager notre charisme.

Les exemples de collaboration entre les Provinces et avec les différentes branches de la Famille Vincentienne sont nombreux ; cependant, précise le document, il semble indispensable d'intensifier cette collaboration et de renforcer la coordination. L'année vinentienne de la collaboration a beaucoup contribué à nous faire prendre conscience de ce besoin, mais nous devons veiller à ce que cette préoccupation ne s'atténue pas. Sans doute faudra-t-il créer des structures pour faciliter cette collaboration. Il est vrai que les Vincentiens sont une grande Famille au sein de l'Eglise ; cependant si nous n'unissons pas nos forces en vue d'un objectif commun, la Famille va perdre de sa vitalité.

5. « *La formation pour la mission* » (AG'16, 3.5). C'est un thème récurrent des dernières Assemblées. Tous les documents finaux lui consacrent un paragraphe. La formation est jugée responsable de nombre de situations négatives (le manque de formation adéquate, s'entend), et dans le même temps elle est considérée comme la solution théorique à quantité de maux dont nous souffrons à l'époque actuelle. C'est un véritable talisman.

La formation d'aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec celle d'il y a 60 ans, quand les principes étaient clairs, sûrs, indiscutables, et les contextes sociaux infiniment moins complexes qu'aujourd'hui. Maintenant, la formation doit répondre à des besoins et relever des défis toujours plus complexes. La personne est confrontée à tellement de façons de percevoir la vie, à tant de manières de voir le monde, qu'elle a du mal à porter un regard clair sur un panorama aussi complexe que le nôtre. Dans un tel contexte, il faut bien garder présent à l'esprit que la formation initiale et permanente n'a de sens que si elle conduit à une maturité à la fois humaine, spirituelle et missionnaire. C'est ce que dit à peu de chose près notre document : « *Pour la réalisation de notre vocation missionnaire, la formation constitue un chemin essentiel* », c'est « *un espace de discernement de la volonté de Dieu et une motivation permanente pour répondre à la grâce* ».

Dans la *Ratio Formationis*, la Congrégation a réalisé le modèle de formation pour ses membres à cette époque de l'Histoire. En pratique, il serait bon de réviser la formation initiale et permanente, ainsi que la qualité des formateurs et le sérieux des processus, à la lumière de cet instrument, et de l'adapter aux orientations qui y sont données. Il faudrait que la formation aide entre autres la Congrégation à s'ouvrir à l'internationalité, à progresser en solidarité et à renforcer la collaboration, c'est-à-dire à mettre en route ce qui, entre autres, a été discerné à l'Assemblée. Surtout, la formation initiale doit devenir plus internationale et beaucoup plus ouverte à des situations d'interculturalité, comme il a été dit ailleurs dans le document. Le fait d'ouvrir aujourd'hui la formation à l'internationalité peut signifier que nous avancerons demain vers une solidarité missionnaire ou vocationnelle. Quelles actions concrètes faudra-t-il prendre pour que la formation aille dans le sens préconisé par l'Assemblée et par la *Ratio* ?

LE MOT DE LA FIN...

Comme cela a été souligné lors de l'Assemblée, une ligne transversale traverse et oriente l'ensemble du document, même s'il n'en est pas fait explicitement référence : il s'agit de l'identité vincentienne. Les propositions sont plus fortes et motivantes à partir du moment où elles s'appuient sur ce qui fait notre identité. L'identité vincentienne c'est, en résumé, suivre le Christ évangéliste des pauvres. La raison et la vraie motivation de notre vie doit se trouver là. Si nous ne sommes pas capables de renouveler ce noyau charismatique identitaire et si nous ne parvenons pas à raviver la rencontre personnelle avec Jésus-Christ évangéliste, alors le processus de renouvellement restera un processus sans âme, et aucune perspective ne nous stimulera pour respecter nos engagements. Nous pouvons tenir ces mêmes propos en ce qui concerne la célébration du 400ème anniversaire du début de notre charisme vincentien. Toutes les activités programmées et réalisées doivent l'être dans l'idée de rénover ce qui définit notre identité dans l'Eglise. C'est indispensable si nous voulons que 2017 vaille la peine d'être célébrée par notre Congrégation.

Traduit par : Mme Marina MALANDAIN